

## Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 23 juin 2020 à 12:19**

S-PA-772210 20/07/20 *Avis en attente de pli*

2020-S-0021/BO 23/06/20 **Procédure Ouverte**

**COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret**

Numéro de la consultation : 2020-S-0021 NETTOYAGE DE VITRES DE DIVERS  
BÂTIMENTS DE LA VILLE DE MARTIGUES

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 23/06/20	23/06/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

**Service : CP**

**Référents : Françoise Moneret**

**Classification CPV :**

Principale : **90911300** - Services de nettoyage de vitres

AVIS DE PUBLICITE

### COMMUNE DE MARTIGUES

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 210 800,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **Numéro de la consultation : 2020-S-0021 NETTOYAGE DE VITRES DE DIVERS BÂTIMENTS DE LA VILLE DE MARTIGUES**

**Référence** 2020-S-0021/BO

**Type de marché** Services

**Mode** Procédure adaptée

**Code NUTS** FRL04

**Lieu d'exécution** Martigues  
13500 MARTIGUES

**Durée** 12 mois

**DESCRIPTION** La Ville de Martigues doit réaliser le nettoyage de vitres de certains bâtiments communaux. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot.

**Code CPV principal** **90911300** - Services de nettoyage de vitres

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

**Forme** Prestation divisée en lots : Oui  
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots  
Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue** Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois. La durée de la période initiale des prestations de 12 mois. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois.  
Valeur estimée hors TVA : 210 800,00 €

**Reconductions** Oui  
Nombre de reconductions éventuelles : 3

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 1	Restaurants scolaires - Groupes scolaires - Cafétéria Description : montant maxi par an : 18 700€HT			74 800	90911300
N° 2	Divers bâtiments Description : montant maxi par an : 22 000€HT			88 000	90911300
N° 3	Halle de rencontre, théâtre des salins, haltes et crèches, hôtel de ville, maison du tourisme Description : montant maxi par an : 12 000€HT			48 000	90911300

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Aucune clause de garantie financière prévue.

**Financement** Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et/ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.

**Forme juridique** Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

### Conditions de participation

#### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux

services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.  
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)  
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix des prestations

40 % : Valeur technique

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres**

Remise des offres le **20/07/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-S-0021 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Marché périodique :**

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : courant 2024

**Fonds**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNE DE MARTIGUES

Service de la Commande Publique

Hôtel de Ville

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 30 72

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

[greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à

L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.  
Envoi le 23/06/20 à la publication